



RAPPORT D'INCIDENT

ENQUÊTE
FT22457896



UEFT20150417-00

POSTE : 8892-2236	# INCIDENT : FT22457896
OFFICIER :	DATE / HEURE : 16/04/2015 @17h20
NATURE DE L'INCIDENT : Homicide par balle	PERSONNES IMPLIQUÉES :
LIEU DE L'INCIDENT :	VICTIME : Antoine Charbonneau, 45 ans
Studio Production F 123, rue du jury Québec, Québec J37 9T6	SUSPECTS : Lorenzo Tremblay, 30 ans Valérie Pilon, 27 ans David Gagnon, 30 ans Johanne Rivest, 45 ans Sophie Dubois, 45 ans

DÉTAILS DE L'INCIDENT :

La cinquième saison de la populaire émission télévisée « Talents Québécois » tire à sa fin. L'émission met en vedette des citoyens qui participent à un concours amateur. Le gagnant remportera un million de dollars et son propre spectacle au Cabaret du Capitol, à Québec. Cette émission est enregistrée dans un studio de télévision, chaque soir et comporte un jury formé de trois « vedettes ».

Un des juges est Antoine Charbonneau, une personne froide et manipulatrice. Il insulte régulièrement les participants, les autres membres du jury, les membres de l'équipe de tournage et les personnes dans sa vie personnelle. Personnage marié plutôt malhonnête, il a eu plusieurs aventures et a promis gloire et fortune à un grand nombre de personnes pour arriver à ses fins.

Antoine est victime d'un homicide. Atteint d'une balle à la poitrine, son corps a été découvert dans un des bureaux administratifs du studio de télévision. Une copie de la programmation de l'émission du lendemain a été trouvée sur le corps de la victime. Le mot « menteur » était écrit sur le programme à l'encre bleue.

L'arme à feu utilisée pour ce meurtre appartient au gardien de sécurité du studio, Luciano Tomasso, qui était en vacances en Sicile (Italie) au moment du crime. Le meurtrier a retiré l'arme à feu du bureau du gardien de sécurité; elle était dans un casier barré. Un outil a été utilisé pour ouvrir le casier.

SIGNATURE